

MAIRIE DE LULLY – 74890 LULLY

Regu à la Sous-Préfecture
de THONON LES BAINS le

30 OCT. 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

* * * *

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2014
DELIBERATION 2014/46

L'an deux mille quatorze et le vingt-deux du mois d'octobre, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. René GIRARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 10 octobre 2014

Nombre de conseillers en exercice..... 15

Présents :

Mme Karine LOTHOSZ, M. Hervé BURGNIARD, M. Maurice LAGIER-TOURAINÉ, adjoints.

Mme LOYE Annick, Mme LEQUEUX Mélanie, M. RIGGI Anthony, M. TOUSSAINT Jean-Robert, Mme MARTINET Fabienne, M. PITTET Sébastien, Mme MEYNET Rachel, M. BURGNIARD Jean-Pierre, Mme LEPINE Josette, M. BRAZIER Guy, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme BREBAND Nicolas (a donné pouvoir à M. René GIRARD)

TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2011/07/05 instaurant la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux de 4 % pour une durée de 3 ans.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération, le Conseil Municipal décide de reconduire la délibération n° 2011/07/05 de plein droit annuellement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

René GIRARD

